

AQVITANIA

TOME 31

2015

Revue interrégionale d'archéologie

Aquitaine

Limousin

Midi-Pyrénées

Poitou-Charentes

*Revue publiée par la Fédération Aquitania,
avec le concours financier
du Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie
et de l'Université Michel de Montaigne - Bordeaux,
et soutenue par l'Institut des Sciences Humaines et Sociales du CNRS*

Président :

Alain Bouet, Professeur, université de Bordeaux Montaigne

Vice-présidents :

Anne Colin, Maître de conférences, université de Bordeaux Montaigne

Jean-Pierre Loustaud, Chargé de mission pour l'archéologie à la ville de Limoges

Robert Sablayrolles, Professeur émérite, université de Toulouse Jean-Jaurès

Secrétaire de publication :

Stéphanie Vincent Pérez, Assistant Ingénieur, Ausonius, université de Bordeaux Montaigne

Secrétaire générale :

Stéphanie Montagner, Ingénieur d'études, Ausonius, CNRS

Trésorier :

Jean-Michel Roddaz, Professeur émérite, université de Bordeaux Montaigne

Comité de lecture

Alain Bouet, université de Bordeaux Montaigne

Patrice Conte, SRA Limousin

Isabelle Cartron, université de Bordeaux Montaigne

Alexandra Dardenay, université de Toulouse Jean-Jaurès

Didier Delhoume, SRA Poitou-Charentes

Hervé Gaillard, SRA Aquitaine

Vincent Genevieve, Inrap, Grand Sud-Ouest

Guilhem Landreau, Inrap, Grand Sud-Ouest

Michel Pernot, CNRS, Bordeaux

Catherine Petit-Aupert, université de Bordeaux Montaigne

Robert Sablayrolles, université de Toulouse Jean-Jaurès

Christophe Sireix, Service d'archéologie préventive, Communauté urbaine de Bordeaux

Dominique Tardy, CNRS, Pau

Florence Verdin, CNRS, Bordeaux

Conseil scientifique

Président : Pierre Gros, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres

Membres :

José Antonio Abásolo, Professeur, université de Valladolid, Espagne

Alain Dierkens, Professeur, université libre de Bruxelles, Belgique

Claude Domergue, Professeur émérite, université de Toulouse Jean-Jaurès

Henri Duday, Directeur de Recherches, CNRS

Simon Esmonde Cleary, S. L. d'Archéologie, université de Birmingham, Grande-Bretagne

Georges Fabre, Professeur émérite, université de Pau et des Pays de l'Adour

Dominique Garcia, Directeur de l'Inrap

Joaquín Gorrochategui, Professeur, université du Pays Basque, Vitoria, Espagne

José Manuel Iglesias, Professeur, université de Cantabrie, Santander, Espagne

Manuel Martín Bueno, Professeur, université de Saragosse, Espagne

Anne de Pury-Gysel, Conservatrice du musée d'Avenches, Suisse

Michel Reddé, Directeur d'études à l'EPHE, Paris

Alain Tranoy, Professeur émérite, université de Poitiers

Daniele Vitali, Professeur, université de Bologne, Italie

*La Fédération Aquitania interdit, sauf avec son autorisation écrite, toute reproduction totale ou partielle,
quel que soit le mode de reproduction et de diffusion, des documents figurant dans la revue.*

SOMMAIRE

AUTEURS	5
---------------	---

DOSSIER

NOUVELLES RECHERCHES SUR LE MÉDOC ET LA PLAINE FLUVIO-MARITIME DE LA GARONNE, DE L'ÂGE DU FER À L'ANTIQUITÉ

ANNE COLIN et FLORENCE VERDIN (coord.)

A. COLIN, F. VERDIN, <i>Avant-propos</i>	9
A. COLIN, A. DUMAS, T. MAUDUIT, M. SASSI, <i>Isle-Saint-Georges (Gironde), une petite agglomération protohistorique et antique au bord de la Garonne</i>	11
V. MATHÉ, A. CAMUS, A. COLIN, <i>Prospections géophysiques dans le lit majeur de la Garonne à l'Isle-Saint-Georges (Gironde) : approche paléogéographique et archéologique</i>	27
S. LESCURE, G. ARNAUD-FASSETTA, <i>Paléo-environnement et contrainte fluviale à l'Holocène récent sur les sites de Langoiran et d'Isle-Saint-Georges : bilan de quatre années de recherches géoarchéologiques dans la basse vallée de la Garonne</i>	43
R. VALETTE, <i>Restitution du travail du fer à travers l'étude des déchets de production (1^{er} s. a.C. - 1^{er} s. p.C.). L'exemple de deux sites girondins : Dorgès (Isle-Saint-Georges) et Grand Hôtel (Bordeaux)</i>	65
F. VERDIN, <i>Habiter les marais estuariens à l'âge du Fer : quelques exemples en Médoc</i>	85
A. DUMAS, T. CONSTANTIN, <i>L'espace estuarien comme zone de contact : indices d'influences continentales dans la culture matérielle du Nord girondin au Premier âge du Fer et au début du Second (Ha C / LT A-B1)</i>	107
E. HIRIART, <i>Terre de confins, terre de liens ? L'estuaire girondin et ses marges à travers la monnaie (III^e s. - 1^{er} s. a.C.)</i>	127
F. DIDIERJEAN, D. BROCHERIOU, <i>Routes du Médoc antique : état des lieux, observations récentes sur la Levade</i>	149

ARTICLES

F. SERGENT, L. BENQUET, <i>Découvertes inédites du Second âge du Fer à Vieille-Toulouse – lieu-dit La Planho (31)</i>	171
C. MICHEL GAZEAU, <i>Nouvelles données sur le théâtre antique de Brion à Saint-Germain-d'Esteuil (Gironde)</i>	213

DOSSIER

LES THERMES DE BURDIGALA ET DE SES ENVIRONS

ALAIN BOUET (COORD.)

A. BOUET, <i>Avant-propos</i>	239
A. BOUET, L. CAVALIER, <i>Une nouvelle lecture de vestiges monumentaux à Burdigala (Bordeaux, Gironde) : les thermes de la rue Vital-Carles</i>	241
J. HÉNIQUE, <i>La fouille d'un nouvel ensemble thermal à Burdigala : les thermes de la rue du Hâ</i>	273
D. HOURCADE, <i>La redécouverte des thermes de la 'villa des Flandres' à Carbon-Blanc (Gironde)</i>	319

ARTICLES

B. PRADAT, J.-B. HUCHET, avec la collaboration de A.-M. JOUQUAND et A. WITTMANN, <i>Découverte exceptionnelle d'un stockage de moutarde (Brassica nigra) au III^e s. à Poitiers "les Cordeliers" (Vienne)</i>	337
B. VÉQUAUD, avec la collaboration de DAVID MARTINS, <i>De la céramique peinte attestée au IX^e siècle en Poitou : Limbre "Rue de la Croix de Limbre", Migné-Auxances (Vienne)</i>	361
L. LE GOFF, C. DUPONT, <i>Consommation de coquillages du Moyen Âge au début de l'époque moderne sur le littoral charentais : les exemples de Fontdouce et de La Gripperie-Saint-Symphorien (Charente-Maritime)</i>	373

RÉSUMÉ DE MASTER

M. BROCHOT, <i>Le verre du quartier artisanal de La Vayssière à L'Hospitalet-du-Larzac (Aveyron)</i>	403
--	-----

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

AUTEURS

Gilles Arnaud-Fassetta	Université Paris-Diderot, UMR 8586 PRODIG ; gilles.arnaud-fassetta@univ-paris-diderot.fr
Laurence Benquet	Inrap, membres rattachés UMR 5608 TRACES ; laurence.benquet@inrap.fr
Alain Bouet	Université de Toulouse-Jean Jaurès, TRACES ; alain.bouet@u-bordeaux-montaigne.fr
Dominique Brocheriou	archéologue bénévole ; dominique.brocheriou@gmail.com
Marion Brochot	étudiante, Université de Toulouse-Jean Jaurès ; marionbrochot@laposte.net
Adrien Camus	UMR 7266 LIENSs ; adrien.camus@univ-lr.fr
Laurence Cavalier	Université de Bordeaux-Montaigne, Ausonius ; laurence.cavalier@u-bordeaux-montaigne.fr
Anne Colin	Université Bordeaux-Montaigne, UMR 5607 Ausonius ; anne.colin@u-bordeaux-montaigne.fr
Thibaud Constantin	doctorant Université Bordeaux-Montaigne ; krl_h@hotmail.com
François Didierjean	archéologue bénévole ; francois.didierjean@numericable.fr
Antoine Dumas	doctorant Université Bordeaux-Montaigne ; antoinedumas001@gmail.com
Catherine Dupont	CNRS UMR 6566 CReAAH, Université de Rennes 1, Rennes 2, Nantes et Ministère de la Culture ; catherine.dupont@univ-rennes1.fr
Jérôme Hénique	UMR 5608, Équipe CAHPA, HADès ; jerome.henique@hades-archeologie.com
Eneko Hiriart	docteur Université Bordeaux-Montaigne ; eneko.hiriart@gmail.com
David Hourcade	Service d'Archéologie préventive, Bordeaux Métropole, Membre associé institut Ausonius (UMR 5607) ; dhourcade@bordeaux-metropole.fr
Jean-Bernard Huchet	UMR 7209 CNRS, Muséum national d'Histoire Naturelle ; huchet@mnhn.fr
Anne-Marie Jouquand	Inrap, UMR 7324 CITERES-LAT ; anne-marie.jouquand@inrap.fr
Laura Le Goff	Doctorante au LAHM, Université Rennes 2, UMR 6566 CReAAH ; laura_legoff@hotmail.fr
Séverine Lescure	docteur Université Paris 1 ; slescure@wanadoo.fr
David Martins	Inrap Grand-Sud-Ouest ; david.martins@inrap.fr
Vivien Mathé	Université La Rochelle, UMR 7266 LIENSs ; vivien.mathe@univ-lr.fr
Thierry Mauduit	archéologue bénévole ; tcge@free.fr
Céline Michel Gazeau	archéologue contractuelle ; michel.cel@free.fr
Bénédicte Pradat	Inrap, UMR 7209 CNRS, Muséum national d'Histoire Naturelle ; benedicte.pradat@inrap.fr
Mohamed Sassi	archéologue, Archéodunum ; sassi.med@hotmail.fr
Frédéric Sergent	Inrap, membres rattachés UMR 5608 TRACES ; frederic.sergent@inrap.fr

Romain Valette	doctorant Université Bordeaux-Montaigne ; romain.valette@etu.u-bordeaux-montaigne.fr
Brigitte Véquaud	Inrap Grand-Sud-Ouest, membre associé au CESCO (UMR 7302, Université de Poitiers, CNRS) ; brigitte.vequaud@inrap.fr
Florence Verdin	CNRS, UMR 5607 Ausonius ; florence.verdin@u-bordeaux-montaigne.fr
Alain Wittmann	Inrap ; alain.wittmann@inrap.fr

La redécouverte des thermes de la ‘villa des Flandres’ à Carbon-Blanc (Gironde)

RÉSUMÉ

La réalisation en août 2014 d'un diagnostic d'archéologie préventive sur le parking de la place Vialolle à Carbon-Blanc (Gironde) a permis de redécouvrir une partie des vestiges des thermes antiques de la “villa des Flandres”. Dégagés en 1900 puis remblayés vers 1930, ils étaient considérés comme perdus. Le très bon état de conservation des maçonneries et la mise au jour de certains éléments inédits conduisent à réinterpréter les données anciennes. Il s'agit d'un petit édifice balnéaire privé d'environ 225 m², à itinéraire rétrograde et plan semi-symétrique. Construit à l'écart d'une *villa* qui reste inconnue, il date vraisemblablement de l'Antiquité tardive.

MOTS-CLÉS

villa des Flandres, Carbon-Blanc, place Vialolle, thermes

ABSTRACT

Recent excavations under the car park of place Vialolle at Carbon-Blanc (Gironde, France) enabled the rediscovering of a part of the lost roman baths of the “villa des Flandres”, once identified in 1900 and buried back by 1930. The very good state of preservation of the walls and the discovery of new structures enable to reinterpret old data. They are small private baths, of nearly 225 m², with retrograde route and semi-symmetrical plan. Build away from an unknown villa, they probably date from late Antiquity.

KEYWORDS

villa des Flandres, Carbon-Blanc, place Vialolle, baths

LES CONDITIONS D'UNE DÉCOUVERTE ESPÉRÉE

Un projet d'aménagement du parking de la salle des fêtes municipale, place Vialolle à Carbon-Blanc, a conduit le préfet d'Aquitaine à y prescrire, au printemps 2014, un diagnostic d'archéologie préventive¹. Le terrain, situé à l'entrée sud du bourg et bordé par la rue Léo Lagrange au sud, l'allée Jean Lamothe au nord et l'avenue de Bordeaux à l'est, est en effet inscrit en zone de présomption de prescription archéologique (ZPPA) du fait de la présence supposée de vestiges archéologiques à proximité. Si l'occupation médiévale et moderne du quartier ne fait aucun doute², ce sont surtout les découvertes d'époque antique faites au début du ^{xx}e s. qui ont encouragé le classement de la place et la prescription d'un diagnostic. En effet, au mois d'avril 1900, au lieu-dit les Flandres³, dans une prairie située en bordure nord-est de la "grande route" de Bordeaux (actuelle N10), A. Vandercruyce a mis au jour des structures identifiées comme l'aile thermique d'une grande et riche *villa* gallo-romaine⁴. Malheureusement, ces vestiges ont été remblayés vers 1930⁵ sans que l'on garde le souvenir de leur localisation exacte⁶.

L'objectif du diagnostic était donc, entre autres, d'essayer de repositionner les vestiges anciennement découverts, de connaître leur état de conservation, de vérifier et d'en affiner la datation, voire d'aider à en compléter le plan général. Pour cela, sept tranchées d'une superficie totale de 240 m² ont été ouvertes sur l'ensemble de la place (fig. 1). Disposés en tenant compte des contraintes dues notamment à la présence d'un réseau d'assainissement et d'arbres, mais aussi à la nécessité de maintenir l'accès des riverains à une partie du parking durant les travaux, ces sondages se sont révélés globalement positifs. En effet, malgré

1- Arrêté SD.14.062 en date du 13 mai 2014, modifié le 26 juin 2014. L'opération a été menée par le Service d'archéologie préventive de la Communauté urbaine de Bordeaux (désormais "Bordeaux Métropole") du 04 au 14 août 2014. L'équipe, dirigée par D. Hourcade, était composée de M. Hautin et G. Sence, assistés de J.-M. Mundweiller et M.-P. Vallex-Wattiaux. L'étude céramologique en post-fouille a été assurée par V. Marache et C. Sireix. En outre, les archéologues ont pu bénéficier de l'aide précieuse de J.-P. Grasset et H. Guérin qui se sont chargés, au nom de la municipalité, des enquêtes orales auprès des habitants de Carbon-Blanc. Cet article s'intègre au Projet Région "Habiter en Aquitaine dans l'Antiquité (de La Tène finale à l'Antiquité tardive)" dirigé par C. Petit-Aupert.

2- Le bourg de Carbon-Blanc serait une fondation récente d'époque moderne, datée de la fin du ^{xv}e ou du début du ^{xvi}e s. (Castex et Trémollet 1999 ; Coquillas 2001, t. 2-1, 228). Son nom proviendrait de la léproserie construite vers le ^{xiii}e s. par les moines de Notre-Dame de Bonlieu, abbaye cistercienne installée sur la commune toute proche de Sainte-Eulalie. En effet, la légende raconte que les malades atteints du "charbon" (lèpre) qui étaient immergés dans le ruisseau "des ladres" (situé rue Salazard) en sortaient "blanchis", c'est-à-dire guéris. Si on en croit A. de Sarrau, le nom de Saint-Lazare, patron des lépreux, serait d'ailleurs conservé dans l'ancien toponyme du quartier, "Salizard" ou "Salazard" (Anonyme 1898-1902, 209). Par ailleurs, le 4 mai 1901, J.-A. Brutails mentionne la découverte "près des ruines Vandercruyce" de plusieurs chapiteaux qui "ont été en la possession de l'entrepreneur qui a construit l'église" et qui pourraient avoir appartenu à un édifice médiéval ou moderne. Un dessin légendé indique que l'un d'eux mesure 0,58 m de haut (AD Gironde, 90J45/46). Enfin, le terrier de l'abbaye de Bonlieu (AD Gironde, H1291-1292), daté de 1753, dresse un plan détaillé de cette zone au milieu du ^{xviii}e s.

3- C'est après 1882 et l'acquisition du domaine et des terres du "Grand Salizard" par la famille Van Dercruyce que le château de "Marqueyras" prend le nom des "Flandres" en souvenir de la région d'origine du nouveau propriétaire.

4- Les sources relatant cette découverte sont relativement nombreuses (Féret 1900 ; Bournon & Mazerolle 1900, 347 ; Anonyme 1898-1902, 161, 167-169, 209, 213 et 215 ; Labrie 1909, 141 ; Anonyme 1932 ; repris par Raguy 1979, vol. 2, 69 ; Sion 1994, 136-138 ; Millereux-Le Béchennec 1999, vol. 2, 463 ; Coquillas 2001, t. 2-1, 227-228). Merci à A. Vatican (AD Gironde), X. Charpentier (SRA DRAC Aquitaine) et M. Blaise pour leur aide dans la collecte des documents anciens, notamment celle du plan des vestiges longtemps resté inédit (fig. 3a). Merci également à C. Sireix et Y. Castex d'avoir attiré mon attention sur l'existence des deux cartes postales inédites qui complètent les vues des photographies conservées aux Archives départementales (fig. 02). Merci enfin à P. Aupert, A. Bouet et J. Millereux-Le Béchennec pour leurs conseils et leur aide.

5- Contrairement à ce que laissent supposer les chercheurs modernes, il ne semble pas y avoir eu de seconde campagne de fouilles dans les années 1930 (Sion 1994, 136). Il s'agit plus vraisemblablement d'une simple prospection "à la sonde" (Anonyme 1932, 73). Le remblaiement du site, à situer entre la fin des années 1920 et 1932, est dû aux difficultés de drainage du terrain et au manque de moyens financiers pour en entretenir la conservation (Féret 1900, 422 ; Anonyme 1898-1902, 169 et 215 ; Anonyme 1932, 73).

6- Avant l'intervention archéologique d'août 2014, on pensait fréquemment que les vestiges étaient en partie conservés sous la place Vialolle. Les photographies anciennes indiquent en effet que les sondages ont été réalisés à quelques mètres au nord d'un chemin bordé d'arbres, identifié au chemin d'accès au château des Flandres, actuelle rue Léo Lagrange (fig. 2). Malheureusement, cette hypothèse n'était confirmée par aucune preuve irréfutable puisqu'aucune trace du site n'était repérable sur les photographies aériennes anciennes de l'IGN et qu'aucune archive ou témoignage oral fiable ne nous étaient parvenus concernant les fouilles ou la construction de la salle des fêtes vers 1955-1960. Dans la mémoire des riverains, il semble en fait que plusieurs éléments se soient mélangés au sujet de ces "bains" antiques. Ils évoquent pêle-mêle, selon une géographie fluctuante, un lavoir (sans doute celui de l'angle de la rue Salazard), une fontaine (sans doute celle qui est attestée dans l'angle sud-est de la place) et l'édifice gallo-romain.

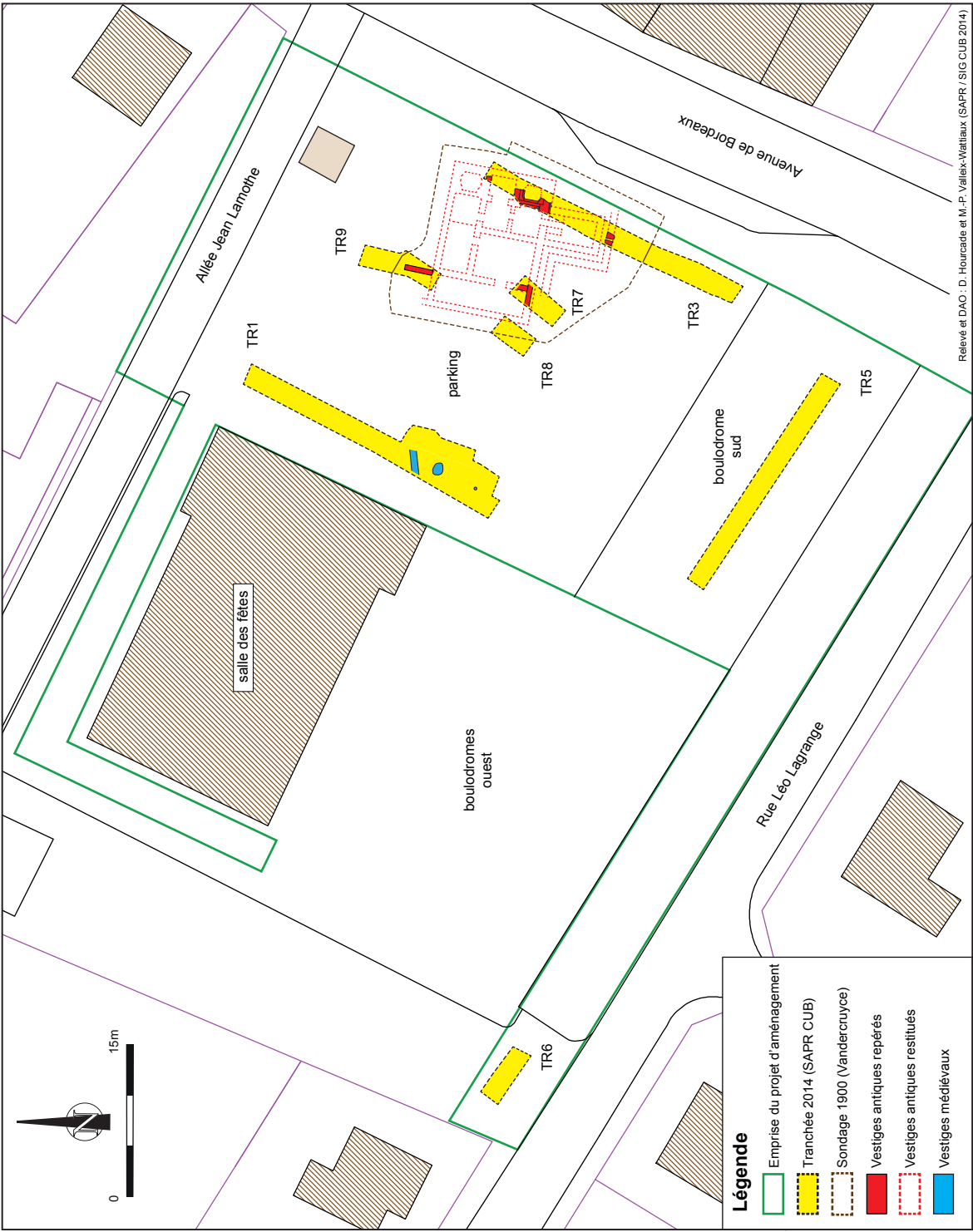


Fig. 1. Plan général des tranchées et des vestiges découverts place Vialolle à Carbon-Blanc.

d'importants problèmes liés à la présence haute de la nappe aquifère, quatre tranchées ont permis de mettre au jour, à une profondeur d'enfouissement comprise entre 1 m et 1,50 m en moyenne, des structures inédites de l'époque médiévale et, surtout, de redécouvrir une partie des vestiges de la "villa des Flandres". Grâce aux résultats des tranchées TR3, TR7 et TR9, on sait maintenant que le bâtiment thermal antique est à restituer sous la partie orientale du parking, en bordure de l'avenue de Bordeaux (fig. 1). Aussi est-il désormais possible de rouvrir un dossier archéologique longtemps oublié malgré sa richesse et d'apporter un éclairage nouveau sur les données anciennes, en les complétant ponctuellement.

UN SITE REMARQUABLE OUBLIÉ

Des thermes peu étudiés

Comme l'attestent les photographies et les témoignages anciens, les découvertes faites en 1900 furent spectaculaires (fig. 2). Malgré leur enfouissement important⁷, l'état de conservation des vestiges, confirmé par le diagnostic de 2014, était inhabituellement bon pour la région⁸. Au moment de leur découverte, les murs étaient conservés sur une hauteur de près de 1 m en moyenne, tout comme les hypocaustes, dont deux d'entre eux avaient encore gardé intacts leurs pilettes et leur sol de circulation⁹.

Pourtant, malgré le formidable état de conservation des vestiges, l'absence de moyens pour les restaurer et en assurer la présentation a conduit A. Vandercruyce à remblayer le site vers 1930. Celui-ci est alors peu à peu tombé dans l'oubli au point d'être largement méconnu de la communauté scientifique à la fin du ^{xx}e s., comme si l'ancienneté de la fouille et l'absence de localisation précise des vestiges avaient rendu la découverte moins notable¹⁰.

Jusqu'au diagnostic archéologique de 2014, les incertitudes liées au site étaient nombreuses.

Ainsi, les dimensions du sondage de 1900 et celles des structures dégagées étaient mal estimées. Certains érudits affirmaient que les murs avaient été dégagés sur une longueur de 18 m, alors que d'autres parlaient de la mise au jour de soubassements de 30 m de long et de vestiges couvrant une superficie de 900 m²¹¹. Pourtant, le plan établi lors des fouilles, puis publié par A. Féret, ainsi que les mesures qu'il donne permettent de penser que la surface excavée ne dépassait pas 300 m² et qu'elle dessinait un rectangle d'environ 16 x 15 m (fig. 3a)¹².

Le nombre et les caractéristiques des salles dégagées prêtaient aussi à confusion. Selon les comptes-rendus, on évoquait tour à tour huit ou neuf pièces dégagées, deux ou trois hypocaustes et deux ou trois pièces aux murs couverts de *tubuli*¹³. De plus, même si on soulignait parfois que le bâtiment avait été

7- Les comptes-rendus indiquent que les niveaux archéologiques (couche de démolition et sommet des murs) sont apparus à une profondeur d'environ 1,50 m, soit sensiblement la même que celle relevée en 2014.

8- À l'échelle de la communauté urbaine de Bordeaux, exception faite des vestiges de *Burdigala*, dont les ruines du Palais-Gallien, il n'existe a priori pas de site archéologique antique aussi bien conservé (Sion 1994 ; Doulan 2013).

9- Féret 1900, 422 ; Anonyme 1898-1902, 161 ; Anonyme 1932, 71.

10- Le site n'est souvent mentionné que sous forme de petites notices simplifiées dans les catalogues des travaux universitaires et dans la Carte Archéologique de la Gaule (Raguy 1979, vol. 2, 69 ; Sion 1994, 136-138 ; Millereux-Le Béchennec 1998, vol. 2, 463-464 ; Coquillas 2001, t. 2-1, 227-228) ou indiqué de façon anecdotique dans les articles de synthèse régionale (Bouet 1997-1998, 238).

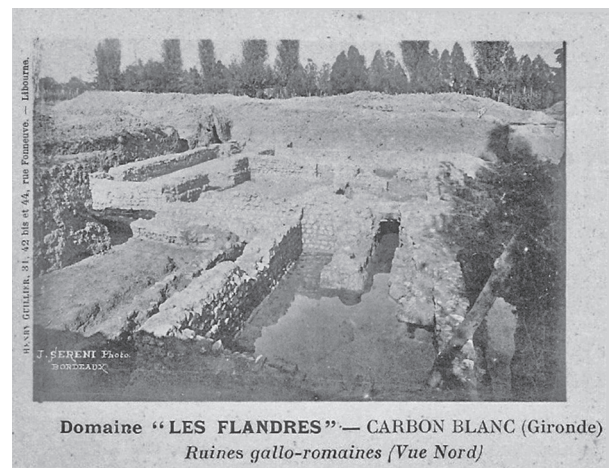
11- Anonyme 1898-1902, 161 ; Anonyme 1932, 71 ; Sion 1994, 136 ; Millereux-Le Béchennec 1998, vol. 2, 463.

12- Le plan conservé aux Archives départementales de la Gironde (fig. 3a) est longtemps resté inédit. Jusqu'à présent, on n'utilisait que le plan publié par Féret (1900, 423). Les dimensions du sondage et des vestiges ont été confirmées par le diagnostic archéologique de 2014.

13- Féret 1900 ; Anonyme 1932, 71 ; Sion 1994, 136. En fait, il convient d'ajouter un espace (B') à l'est de la pièce B, entre les bassins C et D. De plus, il est certain que trois hypocaustes ont été découverts en A, B et B', mais que seules les salles A et B possédaient encore leurs parois de *tubuli*.



A- Photographie et carte postale des vestiges de la “villa des Flandres” vus vers le sud-ouest (cl. Sérén, Bordeaux)
(AD Gironde - FRAD033 T 162T10 et fonds privés Chr. Sireix)

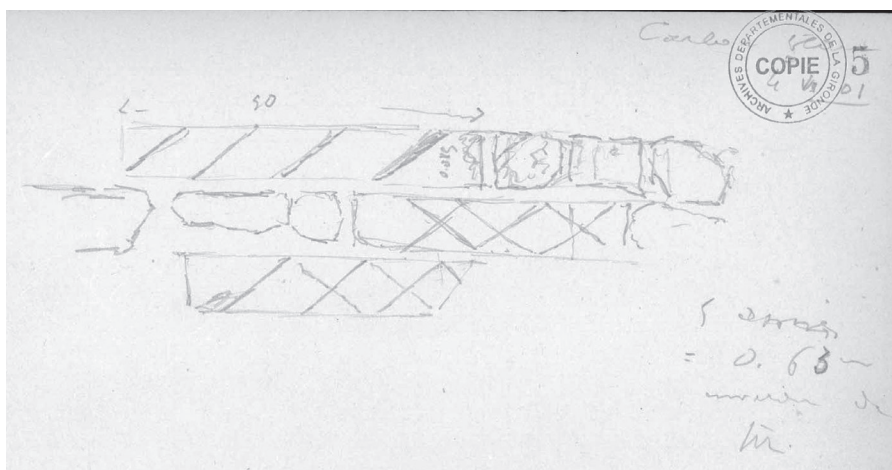


B- Photographie et carte postale des vestiges de la “villa des Flandres” vus vers le nord (cl. Sérén, Bordeaux)
(AD Gironde - FRAD033 T 162T10 et fonds privés Y. Castex)

Fig. 2. Photographies et cartes postales anciennes des vestiges de la ‘villa des Flandres’ à Carbon-Blanc.



A- Plan des vestiges de la 'villa des Flandres' relevés au cours des fouilles de 1900 (AD Gironde 162T3)



B- Relevé, par J.-A. Brutails, des moellons du parement d'un mur en petit appareil.
La légende indique 'Carbon-Blanc, 4 VI 01, 5 assises = 0,63 m environ de haut' (AD Gironde 90J46/8)

Fig. 3. Plan et architecture de la 'villa des Flandres' d'après les documents anciens.

construit sur "plusieurs niveaux" et à flanc de coteau¹⁴, il semblait plus probable que ce dénivelé supposé n'était dû qu'à la présence de plusieurs hypocaustes.

De même, l'identification des salles était également peu assurée¹⁵. Néanmoins, au vu du plan des vestiges, il semble qu'il s'agit d'un complexe thermal "à itinéraire rétrograde" et "plan semi-symétrique" (fig. 3a et 10)¹⁶. L'entrée se faisait vraisemblablement depuis le nord-ouest de la zone dégagée, c'est-à-dire depuis le seuil mis au jour à l'extrémité nord-est du corridor/vestibule G¹⁷ ; la salle J servait sans doute de salle de sport couverte, E d'*apodyterium*, E' de *frigidarium* (bassin froid en D), B – et son annexe B' – de *tepidarium*, A de *caldarium* (bain chaud en C), A' de chambre de chauffe accueillant le *prae-furnium*, H et K de caniveaux et I d'égout couvert.

À ces incertitudes s'ajoutaient aussi quelques inconnues comme le mode d'alimentation en eau des bassins et des chaudières. Bien que les érudits du début du xx^e s. évoquent la découverte de canaux maçonnés, il est fort probable qu'il s'agit plus vraisemblablement d'égouts et de caniveaux destinés à l'évacuation des eaux usées et de pluie¹⁸. La présence d'eau sur le site est cependant bien attestée et l'existence d'une source, à proximité, probable. Plusieurs auteurs rappellent en effet les difficultés rencontrées par A. Vandercruyce pour drainer la zone fouillée¹⁹ et l'on sait qu'une fontaine existait encore sur la place au début du xx^e s.²⁰.

Enfin, la datation de l'édifice restait très hypothétique. À la suite des érudits du début du xx^e s.²¹, on propose généralement le iv^e s., mais les arguments traditionnellement avancés ne résistent pas à un examen critique car ils ne reposent que sur des présupposés et des considérations générales d'ordre architectural²², et non sur l'étude de mobilier découvert en contexte stratigraphique²³. Tenter de dater l'édifice sur la base de parallèles architecturaux connus se révèle tout aussi délicat. Ainsi, ni les dimensions et le plan de l'édifice²⁴, ni la nature des salles ne sont des critères décisifs. La forme absidiale à pans des bassins, parfois considérée comme critère chronologique, ne constitue de même qu'un simple indice ; si les cas connus sont généralement tardifs²⁵, des exemples antérieurs sont attestés²⁶.

14- Anonyme 1932, 72 ; Sion 1994, 136.

15- Anonyme 1932, 72 propose un circuit cohérent, mais une identification surprenante des salles. Raguy 1979, 69 interprète les salles E/E' comme un *frigidarium*. Millereux-Le Béchenec 1998, vol. 2, 463-464 voit une cour intérieure en J. A. Bouet est le seul à proposer une identification satisfaisante des salles, mais le plan n'est pas complet (Bouet 1997-1998, 238).

16- Les critères de classification sont ceux proposés par Bouet 2003, vol. 1, 161-187. Le nom des salles et des éléments sont expliqués dans Bouet 2003, vol. 2, 2.

17- C'est là qu'on a découvert "une grande et large dalle de pierre" (Anonyme 1932, 72).

18- Féret 1900, 425 ; Anonyme 1932, 72.

19- Féret 1900, 422 ; Anonyme 1898-1902, 169 et 215 ; Anonyme 1932, 73. Les recherches d'août 2014 ont d'ailleurs été confrontées aux mêmes problèmes.

20- Informations orales confirmées par Y. Castex et J.-P. Grasset.

21- Anonyme 1932, 72, repris par Sion 1994, 136 et l'ensemble des chercheurs par la suite (Millereux-Le Béchenec 1998, vol. 2, 463-464 ; Bouet 1997-1998, 238).

22- "La construction ne semble pas antérieure au iv^e siècle de notre ère, ainsi que l'indiquent les piliers de l'hypocauste, l'appareil des murailles et les portes et le cimentage des diverses pièces qui composent cette partie de l'habitation" (Anonyme 1932, 72).

23- Les couches de démolition qui recouvraient le sol des pièces ou comblaient le caniveau ont livré de nombreux "débris de construction, des fragments de poterie, de verroterie", dont "un grand vase, sorte de jarre munie d'anses (qui) a pu être reconstitué" (Féret 1900, 422), ainsi que des fragments "de tuiles à rebords, de tuiles faitières cannelées, (...) de stucs, etc." (Anonyme 1932, 72). On ne sait malheureusement pas si ce mobilier a été conservé ni où il a été déposé.

24- Le plan presque symétrique de l'édifice incite cependant à y voir un édifice post flavien (Bouet 2003 ; Gros 2011).

25- Bouet 1997-1998, 238 ; Bouet 2003, vol. 1, 29-30, 65-67 et vol. 2, 131-132. En Aquitaine, cette originalité architecturale est attestée dans les *villae* de Barat de Vin et de la Demeure des Abbés à Sordel'Abbaye (iv^e s.), de Saint-Cricq-Villeneuve (iv^e s.), des Champs de Nontronneau/Chez Vaissières à Lussas-et-Nontronneau (seconde moitié iii^e et iv^e s.), de Lalouquette (iii^e s.) et de Saint-Bertrand-de-Comminges (Bouet 1997-1998, 238 ; Marchet-Legendre 2013).

26- C'est le cas dans les thermes semi-symétriques de Zilil à Dchar Jdid (Maroc), dès la fin du i^{er} s. (Thébert 2003 ; Bouet 2003, vol. 1, 99-100) ou les thermes de quartier de la *Regio VII*, à Sabratha en Lybie, construits dans la seconde moitié du i^{er} s. (Thébert 2003 ; Bouet 2003, vol. 1, 33-34).

Un édifice pourtant bien documenté

Les inconnues et les incertitudes du dossier ne doivent néanmoins pas amoindrir l'intérêt du site. Le très bon état de conservation des vestiges explique que, bien qu'elles soient parfois insuffisantes ou de valeur inégale, de nombreuses données sur l'architecture de l'édifice et de ses salles sont restées disponibles. L'examen minutieux des comptes-rendus, des photographies et du plan connu²⁷ permet même de compenser en grande partie l'absence de publication détaillée du monument (fig. 2 et 3)²⁸.

Si l'on sait ainsi que les murs des thermes, larges en moyenne de 0,40 m à 0,60 m, sont construits en petit appareil de moellons calcaires d'une dizaine de centimètres de côté²⁹, c'est surtout pour la description des pièces que les données sont les plus nombreuses (fig. 3a et 10)³⁰.

À l'ouest, les salles froides commencent par le vestibule G. D'environ 9 x 2,50 m de côté, soit 22 m², il est accessible depuis le nord par une porte d'environ 0,80 m de large. Son sol est recouvert de béton³¹. La salle de sport J est une grande pièce centrale d'environ 22 m², de près de 4,20 x 5,40 m de côté, à laquelle on accède par une porte aménagée au centre de son mur ouest³². Un passage d'environ 0,80 m de large, permet de se rendre, au nord, vers le vestiaire E. Il occupe une superficie de 11 m² et mesure 4,50 x 2,60 m de côté. Un aménagement original d'environ 0,70 m de large a été mis au jour le long de son mur ouest. Féret l'interprète comme un banc, mais il pourrait aussi bien s'agir d'une table de massage, d'un support de *labrum* ou des restes d'une petite baignoire individuelle, voire d'un aménagement postérieur³³. Immédiatement à l'est³⁴, se trouve le *frigidarium* E', d'un peu moins de 7 m². Son sol est aménagé 8 cm en contrebas de celui de la pièce précédente. La raison est peut-être technique : elle rend l'évacuation des eaux de débordement du bassin D, situé à l'extrémité orientale de la salle, plus aisée³⁵. Comme son symétrique sud, C, il s'agit d'un petit bassin octogonal d'environ 3 m², profond d'environ 0,60 m et au sol recouvert de béton hydraulique. Un escalier à une marche – deux dans le cas de l'exèdre C – permet d'accéder au parapet, puis de descendre, au moyen de deux marches supplémentaires, dans le bassin³⁶.

La partie sud-est du bâtiment est occupée par les pièces chauffées. Le *tepidarium* B et le *caldarium* A, tous deux quadrangulaires et d'environ 2,50 m de côté (soit 6 m²), sont séparés par un mur moins épais (0,40 m) et une porte plus étroite (0,65 m) qu'ailleurs. Ils sont construits sur des hypocaustes dont les pilettes, larges

27- Le relevé des vestiges, publié sans annotation par Féret (1900, 423) et repris dans l'ensemble des travaux postérieurs, n'est pourtant pas complet (fig. 3a). En effet, plusieurs photographies prises à la fin des fouilles permettent de voir que les dégagements se sont poursuivis vers l'est et au sud, de façon à mettre entièrement au jour les pièces B', G et J, ainsi que les structures K et A' (fig. 2). Par ailleurs, il n'existe a priori pas de relevé pierre à pierre des murs, si ce n'est celui, incomplet, des moellons d'un des parements effectué par J.-A. Brutails le 4 mai 1901 (fig. 3b).

28- Bien qu'il soit fait mention d'un "rapport très détaillé des fouilles, avec plans, (conservés) aux archives de la Commission des monuments historiques à Paris", celui-ci n'a pour le moment pas été retrouvé ni pu être consulté (Anonyme 1932, 73). Il est à craindre qu'il soit perdu.

29- Il s'agit d'une maçonnerie classique d'*opus vittatum*. Le relevé de Brutails porte la mention "5 assises = 0,63 m environ de haut" (fig. 3b). Les moellons devaient donc mesurer environ 0,12 m de hauteur et 0,15 à 0,20 m de largeur, soit des dimensions conformes à celles relevées lors du diagnostic de 2014. Aucun rang de briques ne semble attesté (Anonyme 1932, 71).

30- Par commodité, nous avons conservé la nomenclature des salles proposée par Féret (Féret 1900, 423). Les principales mesures sont connues par le plan annoté des vestiges (fig. 03a).

31- Féret 1900, 424.

32- Féret 1900, 425 et fig. 02.

33- Suggestion faite par A. Bouet car on remarque, sur les photos anciennes, que le muret semble posé sur le sol de béton de la salle comme s'il avait été ajouté dans un second temps.

34- D'après le plan, il ne semble pas exister de véritable paroi maçonnée entre les espaces E et E'. Il faut sans doute restituer une paroi légère, voire amovible.

35- On note également que, d'un point de vue architectural, cet aménagement particulier permet de placer E' dans le prolongement direct des salles A et B et de donner aux trois espaces des dimensions équivalentes, soit environ 6 m².

36- Les comptes-rendus anciens évoquent un revêtement de marbre (Féret 1900, 424 ; Anonyme 1932, 71), mais le diagnostic archéologique de 2014 montre qu'il ne s'agit que d'un calcaire dur. Féret évoque également le remploi d'un élément de pilastre cannelé. Il pourrait ne s'agir que d'un fragment cassé lors du chantier.

d'environ 0,14 m et hautes d'environ 0,80 à 0,90 m, soutiennent une couche de béton d'environ 0,25 m d'épaisseur³⁷. Leurs sols sont en partie décorés de plaques de "marbre" blanc et bleuté ou vert (*tepidarium* B) ou de dalles de terre-cuite (*caldarium* A)³⁸. Leurs parois sont également couvertes de *tubuli* sur trois côtés³⁹. À l'est du *tepidarium* B, entre les deux bassins, Féret propose, sans la dessiner, de restituer une salle sur hypocauste au sol détruit⁴⁰. Quoique dégagé et clairement visible sur les photographies, cet espace (B') n'est jamais décrit ou étudié (fig. 2 et 3)⁴¹. Accessible depuis l'ouest par une grande baie de 1,70 m de large environ, il peut correspondre soit à une autre salle chauffée, *destrictarium* ou *laconicum*⁴², soit à un bassin tiède supplémentaire⁴³. Ces pièces sont chauffées grâce à un probable *praefurnium*, aménagé avec des éléments de remploi, dans la chambre de chauffe A'⁴⁴. Les photographies anciennes montrent que le couloir de chauffe est situé dans l'axe de la porte reliant le *caldarium* au *tepidarium*, afin de permettre une meilleure diffusion de la chaleur. On note également que les murs de piédroit du canal de chauffe sont d'une épaisseur suffisante pour supporter une chaudière destinée à chauffer l'eau du bassin C tout proche.

Pour finir, on sait que trois canaux ont été mis au jour. Au nord-est, le bâtiment est bordé par le canal H. Profond de 0,80 m et large de 0,40 m, il est couvert de dalles de pierres blanches et son sol est formé de briques ou de carreaux de terre-cuite⁴⁵. Bien qu'il ait été parfois interprété comme une conduite d'alimentation d'eau⁴⁶, il s'agit plus probablement d'un simple caniveau périphérique servant à l'évacuation des eaux pluviales et usées. Les photographies anciennes indiquent d'ailleurs qu'il se prolonge vers l'est et contourne le bassin D. À l'ouest, le canal I longe le mur oriental de la salle G. Il est recouvert d'un dallage de pierre dure. J'y vois, là encore, un égout rejoignant le caniveau K au sud et destiné à évacuer les eaux pluviales et usées. Enfin, au sud, les photographies indiquent que la structure K correspond à un autre caniveau qui forme un coude et contourne la salle A'.

On le voit, les données disponibles pour la connaissance du site, quoique sous-exploitées, sont nombreuses ; au moins autant que le sont les incertitudes qui lui sont associées. Le diagnostic prescrit place Vialolle au printemps 2014 était donc l'opportunité de compléter les premières et de lever certaines des deuxièmes.

L'APPORT DU DIAGNOSTIC D'AOÛT 2014

On l'a dit, l'opération archéologique d'août 2014 n'était qu'un simple diagnostic⁴⁷. Il était donc légalement et techniquement exclu de fouiller l'intégralité de l'emprise prescrite à la recherche des vestiges de la "villa des Flandres". L'intervention devait se limiter au dégagement superficiel des éventuels vestiges mis au jour et, surtout, déterminer leur profondeur d'enfouissement (fig. 4).

Comme c'est souvent la norme, seul 5 % environ de la surface ont été sondés. Ils correspondent à sept tranchées de longueur variable (fig. 1). Cinq d'entre elles, d'orientation NE/SO, ont été ouvertes sur le

37- Féret 1900, 424. Les épaisses briques des pilettes mesuraient environ 0,20 m² (Anonyme 1932, 72).

38- Féret indique que, "au centre de la salle B, un dessin géométrique a été tracé sur le ciment" (Féret 1900, 424). Si ce dessin a vraiment été réalisé sur la couche de mortier, il pourrait s'agir d'un tracé préparatoire. Dans le cas contraire, on pourrait y voir un décor incisé sur le dallage.

39- Féret 1900, 422-423.

40- Féret 1900, 424.

41- Ainsi, Sion 1994, 138 n'en parle pas. Les clichés permettent de restituer un hypocauste de 20 ou 25 pilettes, organisées en quatre ou cinq rangées (fig. 2).

42- Il faudrait alors imaginer un *praefurnium* supplémentaire contre le mur est, dont aucun témoignage ne nous est parvenu.

43- Cette hypothèse a été suggérée par A. Bouet au vu de la largeur importante de la baie qui sépare cet espace du *tepidarium* B.

44- Féret 1900, 424.

45- Féret 1900, 424 ; Sion 1994, 136.

46- Féret 1900, 425 ; Anonyme 1932, 72 ; Sion 1994, 136.

47- Hourcade et al. 2014.



Fig. 4. Vue du bassin du *caldarium* en cours de dégagement (cl. D. Hourcade).

Fig. 5. Vue, vers l'ouest, du bassin du *caldarium* après son dégagement (cl. D. Hourcade).



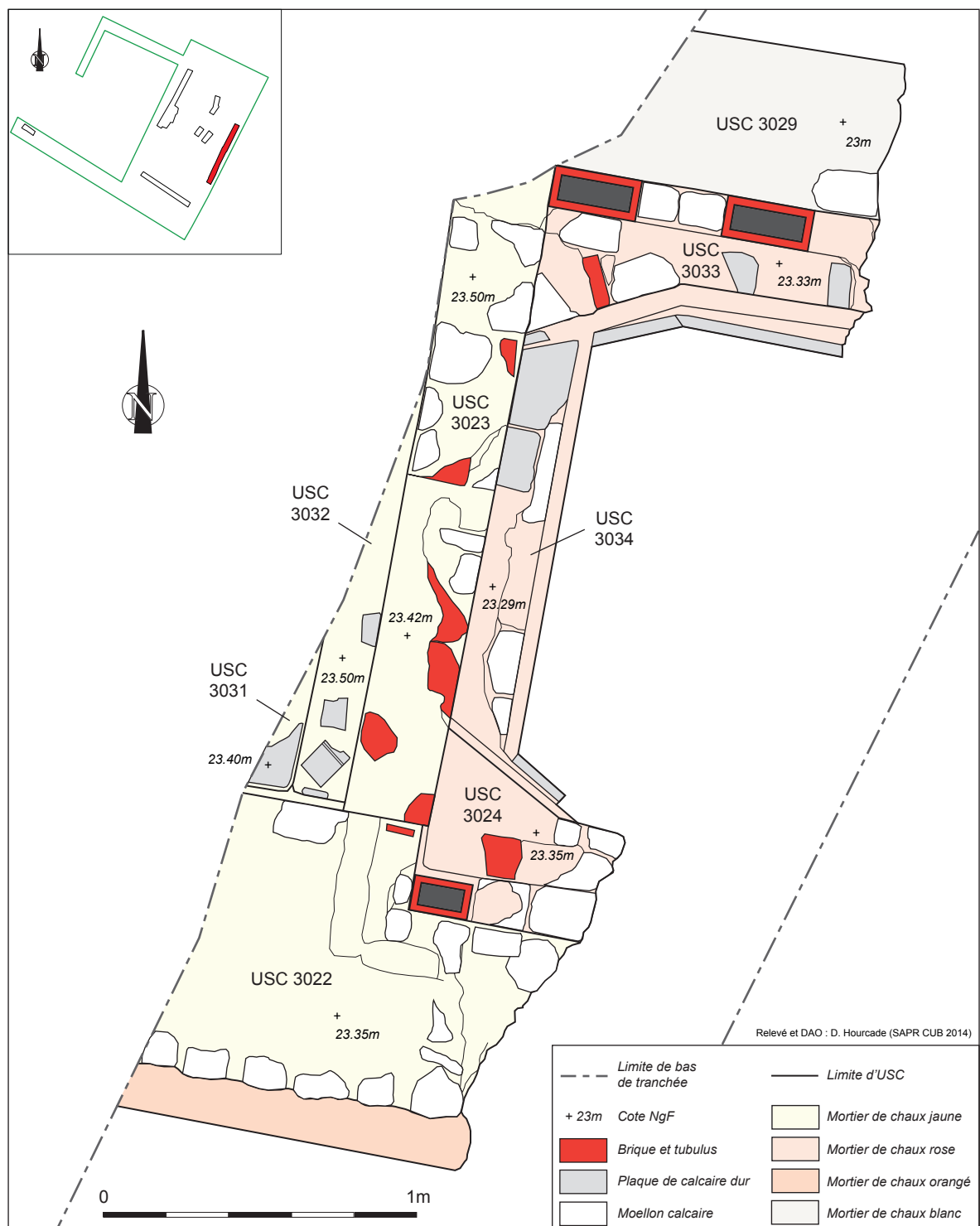


Fig. 6. Relevé pierre à pierre des vestiges du bassin du caldarium.

parking de la salle des fêtes et ce n'est qu'au vu des résultats positifs de la tranchée TR3 que les petits sondages TR7, TR8 et TR9 ont été ouverts. Les principales données recueillies sont d'ordre architectural et technique. En effet, dans la mesure où les recherches se sont cantonnées à dégager un édifice déjà fouillé, aucune donnée chrono-stratigraphique n'a pu être recueillie et aucun mobilier datant n'a pu être mis au jour. Confirmant l'emplacement supposé de l'édifice balnéaire antique, les sondages ont permis d'en vérifier et d'en compléter le plan ainsi que de mieux comprendre l'architecture du bassin du *caldarium*.

L'architecture du bassin du *caldarium*

C'est au nord de la tranchée TR3⁴⁸ que des vestiges appartenant sans aucun doute possible aux thermes de la "villa des Flandres" ont été mis au jour (fig. 4 à 6). Enfouis à une profondeur d'environ 1,30 m – c'est-à-dire à une altitude de près de 23,35 m NGF –, ils correspondent aux murs du bassin C du *caldarium* et à ceux de la salle sur hypocauste B' dégagés par Vandercruyce (fig. 1 et 3). Bien que les conditions de décapage n'aient pas permis de dégager entièrement ces structures, ni d'en apprécier la hauteur de conservation, le plan que l'on a pu en établir permet de vérifier et de compléter utilement celui qu'avait dressé Féret en 1900 (fig. 6)⁴⁹.

Le mur de façade sud des thermes (USC 3022) est un mur simple de 0,90 m de large, construit en *opus caementicium* à parement d'*opus vittatum*, dont les moellons calcaires sont liés au mortier de chaux jaune. Son parement sud est enduit d'une épaisse couche de mortier orangé destinée à l'étanchéifier au contact du caniveau qui le borde. Son parement nord sert d'appui à plusieurs structures qui lui sont perpendiculaires.

L'USC 3031 correspond à l'emmarchement du *caldarium* A ; son sol était recouvert de dalles calcaires de 4,5 cm d'épaisseur comme en témoigne le fragment conservé en place dans son angle. Les USC 3032 et 3023, larges respectivement de 0,17 m et 0,28 m, devaient servir de parapet et de marche d'accès au bassin d'eau chaude. La maçonnerie de ces deux murets est composée de moellons calcaires, de briques et de fragments de plaques ou dalles calcaires, liés au mortier de chaux jaune⁵⁰.

Le bassin d'eau chaude n'a pas pu être dégagé dans son ensemble, mais son plan octogonal a pu être restitué⁵¹. Contrairement aux murs précédents, ses parois (USC 3024 et 3033) et ses marches (USC 3034) emploient un mortier de chaux de couleur rose et sont recouvertes, vers l'intérieur du bassin, de dalles de calcaire dur scellées par plusieurs couches de mortier. Vers l'extérieur, les parois sont doublées d'une cloison de *tubuli* dont certains sont conservés en place (fig. 5 et 6)⁵². Les mesures prises sur les trois éléments découverts indiquent que deux modules ont été employés : celui repéré dans l'angle de la paroi sud (USC 3024) mesure 0,13 x 0,21 m⁵³, alors que ceux conservés dans la paroi nord (USC 3033) sont plus grands et mesurent 0,19 x 0,35 m⁵⁴.

48- Elle mesure environ 28 m de long et 2 m de large ; sa profondeur varie entre 2 et 3,20 m.

49- Les différences relevées entre le plan de 1900 et les vestiges sont cependant minimes.

50- On note la présence d'un fragment de dalle décorée d'une double cannelure à l'extrémité sud de l'USC 3032. Rien n'indique pour autant qu'il s'agisse d'un élément de remploi et non pas d'un simple rebut utilisé en maçonnerie car abîmé.

51- Il devait mesurer 1,60 m de largeur intérieure. La première marche (USC 3034) mesure 0,22 m de profondeur et environ 0,30 m de hauteur.

52- Ces données techniques sur le système de chauffage des thermes complètent celles qui ont été recueillies dans la tranchée TR1. Le remplissage d'une fosse moderne (FS 1016) a livré plusieurs fragments de briques, de tuiles, de *suspensura*, de *tubuli* et de bobines en terre-cuite. Leur provenance précise est inconnue, mais il ne fait pas de doute qu'ils ont été récupérés dans l'édifice balnéaire avant d'être rejetés. Les deux fragments de bobines mis au jour indiquent qu'elles mesuraient environ 0,10 m de hauteur et 5,5 à 7,5 cm de largeur, soit des dimensions classiques pour ce type d'objet (Bouet 1999b, 67-83). Elles semblent pouvoir être associées au "groupe 2" défini par A. Bouet pour la Gaule Narbonnaise (Bouet 1999b, 73-77).

53- Ces dimensions correspondent respectivement à ce que A. Coutelas appelle la "profondeur" et la "largeur" des *tubuli* (Coutelas 2012, 181, n. 13). Leur hauteur est inconnue.

54- La présence de deux modules, un "court" et un "long", dans un même bâtiment thermal n'est pas rare (Coutelas 2012, 181). Les mesures prises à Carbon-Blanc indiquent que les *tubuli* y sont plus grands que ceux qui furent généralement utilisés en Gaule Narbonnaise (Bouet 1999b, 40-51). Leurs dimensions sont plus proches, quoique plus grandes, des *tubuli* employés à Évreux ou à Chassenon (Coutelas 2012, 180-182).

Immédiatement au nord du bassin polygonal, un autre mur de 0,50 m de large et à la maçonnerie de mortier blanc (MR 3029) a été découvert : il forme la paroi sud de la salle à hypocauste B' (fig. 6 et 10). Son parallèle nord (MR 3030) a été rapidement aperçu environ 3 m plus loin. Bien que les pilettes de l'hypocauste visibles sur les photographies anciennes n'aient pas été repérées, l'identification de la pièce avec la salle B' ne fait pas de doute (fig. 2). Sa nature reste cependant indéterminée et seul le niveau d'arasement du mur MR3029 – 0,35 m plus important que ses voisins – permet de proposer une nouvelle hypothèse. Il est en effet possible que cet enfoncement doive s'expliquer par la présence, à l'origine, d'une marche ou d'une cuve. Si cela est exact, la salle B' devrait alors être interprétée plus comme un espace accueillant un bassin d'eau tiède que comme un *districtarium* ou un *laconicum*. Si cette hypothèse est correcte, il faudrait imaginer une succession de trois salles pourvues de bassins, du nord au sud, un froid, un tiède et un chaud⁵⁵.

Vérification et complémentation du plan des thermes

Les résultats obtenus dans la tranchée TR3 ont conduit à ouvrir trois autres petits sondages – TR7, TR8 et TR9 – vers le milieu du parking (fig. 1)⁵⁶.

Le but était avant tout de vérifier l'exactitude du plan établi par Féret en 1900 (fig. 3 et 10).

Ainsi, le creusement de la tranchée TR7 a permis de mettre au jour, à une profondeur d'enfouissement d'environ 1,50 m, le sommet de deux murs perpendiculaires (MR 7006 et MR 7007) (fig. 7). Largés d'environ 0,50 m, ces murs de moellons liés au mortier de chaux correspondent très certainement aux élévations du mur de façade sud des thermes et de celui qui sépare le vestibule G de la salle de sport J (fig. 10). Leur position est conforme à celle qui est restituée d'après le plan de Féret et les niveaux qui les recouvrent correspondent au remblaiement du site vers 1930 et à l'aménagement de la place vers 1955/1960 (fig. 3).

Dans la tranchée TR8, on espérait pouvoir reconnaître le mur extérieur et le caniveau de bordure oriental des thermes. Malheureusement, comme on le craignait, la présence d'une canalisation d'assainissement – vraisemblablement posée dans la seconde moitié du xx^e s. – a rendu toute observation impossible⁵⁷.



Fig. 7. Vue, vers le nord, des vestiges mis au jour dans la tranchée TR7 (cl. D. Hourcade).

55- La présence de bassin dans le *tepidarium* n'est pas rare, même si elle n'est pas systématique. Ce bassin d'eau tiède était utilisé en fin de circuit du bain et permettait aux personnes fragiles d'éviter l'immersion dans le bassin froid du *frigidarium*, surtout durant les saisons froides (Bouet 2003, vol. 1, 101).

56- Ils mesurent respectivement environ 5 m de long, 2 m de large et 1,70 m de profondeur ; environ 4 m de long, 2 m de large et seulement 0,60 m de profondeur car la présence d'une canalisation d'assainissement rendait inutile sa poursuite ; environ 8 m de long, 2 m de large et 1,70 m de profondeur.

57- Les mesures prises dans les deux conduites d'assainissement qui traversent le parking du SO au NE indiquent que leurs fonds sont cotés à une altitude d'environ 23,15 m NGF. Il est donc fort probable que leur pose a endommagé une partie du sommet des murs antiques au moins, mais que les pavements des sols soient encore intacts.



Fig. 8. Vue du possible caniveau sud en cours de dégagement (cl. D. Hourcade).

Les recherches ont aussi permis de compléter le plan de l'édifice notamment au sud et au nord.

Au centre de la tranchée TR3, à environ 6 m au sud du bassin du *caldarium* et à une profondeur d'environ 2 m – soit une altitude d'environ 22,40 m NGF – le décapage a permis de mettre au jour une structure maçonnée inédite ou du moins non répertoriée (USC 3020). Les mauvaises conditions de fouilles – marquées par un ruissellement très fort et d'importants risques d'effondrement des bermes – n'ont pas permis de l'étudier en détail, mais les éléments repérés indiquent qu'elle était composée de plusieurs blocs calcaires alignés sur deux rangées. Ceux de la rangée sud ont été laissés en place ; il s'agit de plaques de forme trapézoïdale qui mesurent environ 0,70 m de long et 0,50 m de large (fig. 8). Les deux blocs de la rangée nord ont en revanche été prélevés à la pelle mécanique⁵⁸. Bien qu'ils soient travaillés et qu'ils présentent des traces de débitage au pic et des surfaces aplanies, leur nature demeure indéterminée. Néanmoins, au vu de l'orientation,

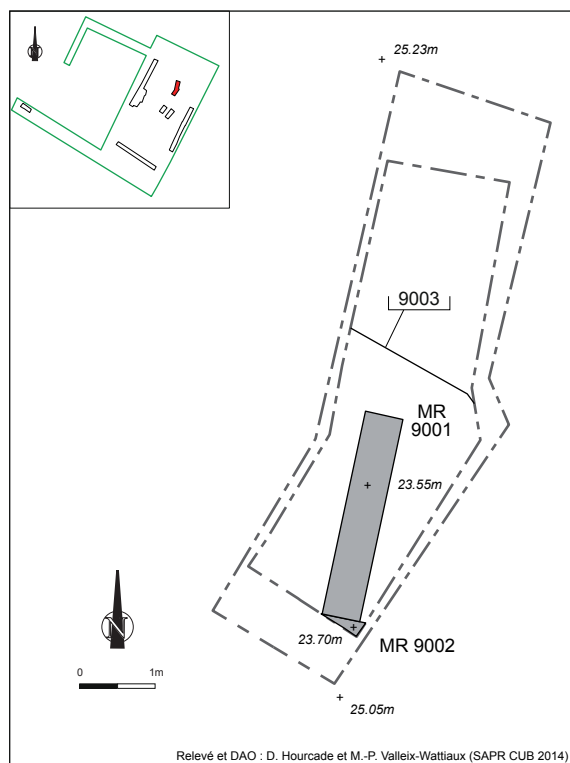


Fig. 9. Plan schématique des vestiges mis au jour dans la tranchée TR9.

58- Le premier mesure environ 0,60 x 0,37 x 0,24 m et le second 0,32 x 0,32 x 0,20 m.

du degré d'enfouissement et de la position de cet aménagement, on serait tenté de penser qu'il s'agit des vestiges du caniveau de bordure sud des thermes, plus particulièrement des plaques de sa couverture, et des blocs du mur arrière de la chambre de chauffe.

Plus au nord-est, la tranchée TR9 a permis de retrouver, comme attendu, les vestiges du mur de façade nord des thermes (MR 9002) ainsi que celui de son entrée (MR 9001) (fig. 9). Enfouis à une profondeur d'environ 1,30 à 1,50 m, ils sont construits en *opus caementicium* à parement de petit appareil. Outre le repositionnement précis des vestiges, l'intérêt architectural du sondage a été de montrer que le mur MR 9001, large de 0,50 m, s'arrêtait de façon nette au nord et qu'il ne mesurait qu'environ 2,75 m de long. Cette information inédite indique tout d'abord que l'entrée des thermes se faisait au moyen d'une sorte d'auvent dont il constitue le mur latéral oriental (fig. 10). Plus important, en démontrant que le mur dessiné par Féret ne se prolonge pas vers le nord, elle prouve également que les thermes n'étaient pas situés à l'extrémité méridionale d'une galerie ou intégrés à l'aile d'une *villa* comme on le pense traditionnellement, mais qu'il s'agissait d'un édifice isolé formant un bâtiment autonome.

SYNTHÈSE : UN PETIT BALNÉAIRE PRIVÉ, ISOLÉ ET VRAISEMBLABLEMENT TARDIF

Le diagnostic archéologique réalisé au mois d'août 2014 sur la place Vialolle à Carbon-Blanc a non seulement conduit à redécouvrir et à positionner précisément les ruines des thermes de “villa des Flandres”, mais il a également permis de confirmer le très bon état de conservation général des vestiges qui ne semblent avoir souffert ni de leur exposition à l'air libre pendant plusieurs décennies, ni de leur réenfouissement. Plus important encore, ces découvertes permettent de confirmer la relative exactitude du plan relevé par Féret en 1900 et rendent possible l'étude de ce bâtiment pourtant oublié depuis près d'un siècle (fig. 10). Elles en font même un site de référence à l'échelle régionale puisque, hormis ceux qui ont été mis au jour à Bordeaux, rares sont les thermes connus sur le territoire des Bituriges Vivisques et plus encore ceux qui sont conservés dans un état aussi exceptionnel⁵⁹.

On l'a vu, les thermes de la place Vialolle sont à classer parmi les édifices “à itinéraire rétrograde” et à “plan semi-symétrique”. De petites dimensions, ils couvrent environ 225 m², soit une taille moyenne par rapport aux autres balnéaires ruraux antiques d'Aquitaine⁶⁰.

Plus inhabituel, les découvertes de l'été 2014 indiquent que contrairement à ce que l'on pensait traditionnellement, il s'agit d'un édifice isolé formant un bâtiment autonome⁶¹. Cette situation ne doit cependant pas surprendre car elle est loin d'être inconnue. En effet, si les thermes intégrés au bâtiment sont les plus nombreux, il arrive parfois que les bains forment un bâtiment indépendant, isolé des corps de

59- On trouvera la liste des thermes découverts à Bordeaux dans ce dossier d'*Aquitania*, ainsi que dans Doulan 2013. Chez les Bituriges Vivisques, les autres édifices balnéaires connus sont ceux de Bois Carré à Saint-Yzans-de-Médoc (Sion 1994, 196-188 ; Millereux-Le Béchennec 1998, vol. 2, 660), du Clos du Chardonnet à Plassac (Sion 1994, 101-107 ; Millereux-Le Béchennec 1998, vol. 2, 603), de Les Gogues à Bourg (Sion 1994, 110-111 ; Millereux-Le Béchennec 1998, vol. 2, 458), de la Villa des Prusines à Lugaïnac (Piat 2008) et de Saint-Romain à Loupiac (Sion 1994, 127 ; Millereux-Le Béchennec 1998, vol. 2, 526 ; BSR Aquitaine 2004, 85-87 ; BSR Aquitaine 2008, 80-82).

60- Sur la cinquantaine de thermes de *villa* recensés en Aquitaine antique, trente (soit 59 %) occupent une superficie comprise entre 100 et 300 m² (Millereux-Le Béchennec 1998, vol. 1, 338-339). Ce ratio est plus important qu'en Lyonnaise et surtout qu'en Belgique où les thermes ruraux privés sont généralement plus petits. Si l'on ne prend en compte que les édifices de l'Antiquité tardive, les rapports sont globalement les mêmes. Sur les dix-neuf sites aux dimensions connues (100 à 760 m²), neuf mesurent plus de 300 m², quatre mesurent moins de 150 m² et six mesurent entre 150 et 280 m², soit des dimensions comparables à celles de Carbon-Blanc (Balmelle 2001, 180).

61- Le caractère privé de l'édifice ne doit pas pour autant être remis en cause. S'il existe bien des thermes publics de taille aussi petite que ceux de Carbon-Blanc, notamment en Aquitaine, ils sont tous beaucoup plus précoces et datent du tout début de l'ère chrétienne (Bouet & Tobie 2003, 177). De plus, dans la mesure où rien ne permet de penser qu'il existait une agglomération secondaire antique à Carbon-Blanc, il n'y a aucune raison de douter de leur appartenance à une *villa* (sur cette question d'attribution, voir Bouet 1999a et Bouet 2002).

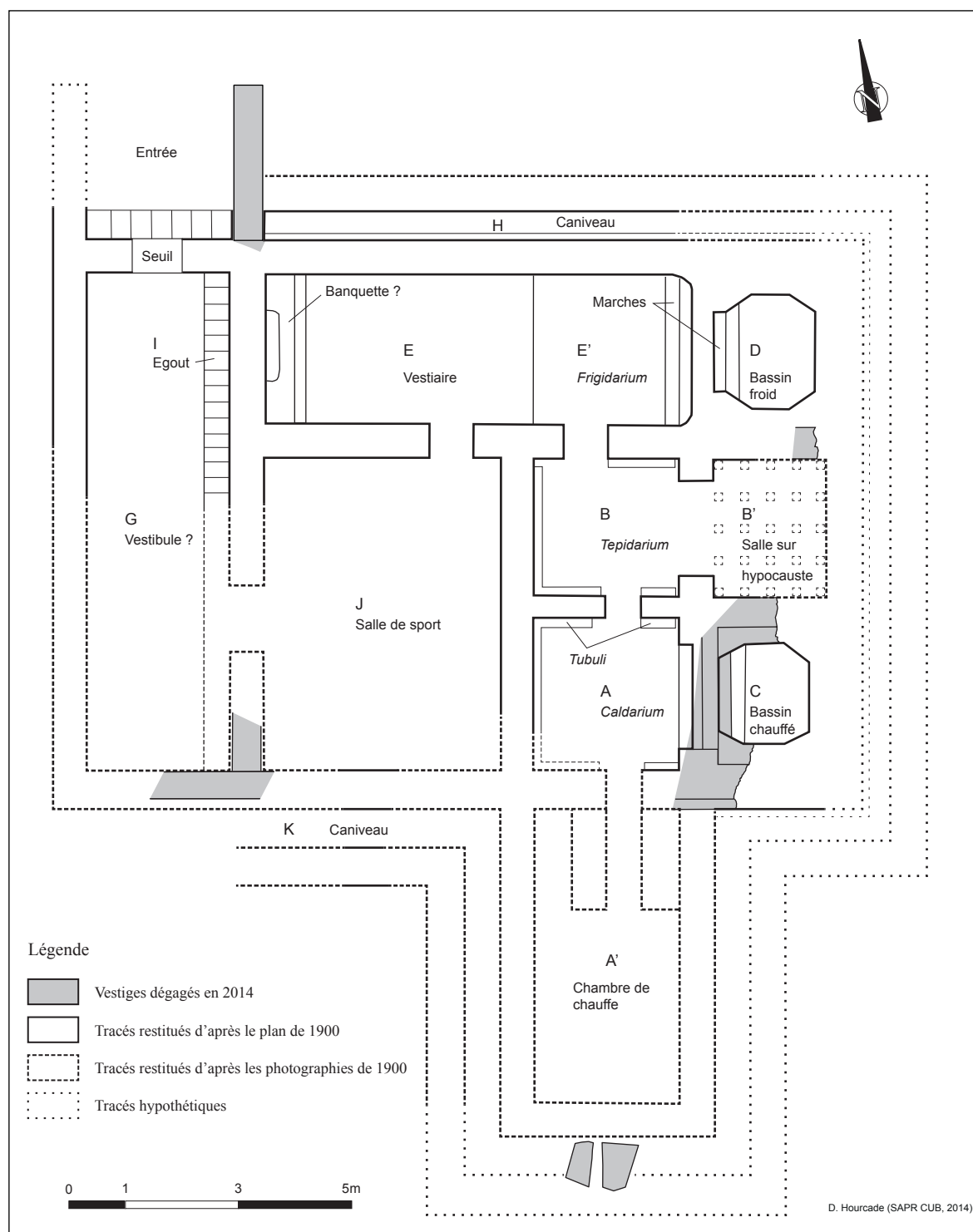


Fig. 10. Plan complété et réinterprété des thermes de la 'villa des Flandres', place Vialolle à Carbon-Blanc.

bâtiment de l'habitation⁶². Généralement situés en contrebas de la partie résidentielle et à proximité d'un cours d'eau, ils répondent peut-être à des besoins différenciés selon les saisons ou selon l'identité des baigneurs⁶³. L'emplacement de la *villa* proprement dite, c'est-à-dire de la *pars urbana* et de ses dépendances, reste à découvrir, mais elle se situait sans doute au nord et à plus d'une vingtaine de mètres, comme le suggèrent la position de l'entrée des thermes et le résultat des "sondages" effectués en 1931 ou 1932⁶⁴.

Pour finir, rappelons que le problème de la datation de l'édifice demeure en suspens. Cependant, l'isolement du bâtiment, son plan – caractérisé par la présence combinée d'une grande salle de sport couverte, d'un probable *tepidarium* à bassin et de bassins à pans coupés – ainsi que ses similitudes avec plusieurs autres exemples régionaux tardo-romains⁶⁵, incitent à y voir, dans l'attente d'une future fouille stratigraphique, un édifice construit entre le III^e et le V^e s.

Bibliographie

- Anonyme (1898-1902) : "Découvertes et nouvelles", *Société Archéologique de Bordeaux*, 23, 159-165 et 209-216.
- Anonyme (1932) : "Une villa gallo-romaine au Carbon-Blanc", *Société Archéologique de Bordeaux*, 49, 71-73.
- Balmelle, C. (2001) : *Les demeures aristocratiques d'Aquitaine. Société et culture de l'Antiquité tardive dans le Sud-Ouest de la Gaule*, Aquitania – Ausonius, Bordeaux.
- Bouet, A. (1997-1998) : "Les thermes de la villa de Montmaurin (Haute-Garonne) et la pratique balnéaire et sportive dans l'Antiquité tardive", *Aquitania*, 15, 213-244.
- Bouet, A. (1999a) : "Enfin un sanctuaire 'rural' chez les Pétrucos : Chamiers (Dordogne)", *Aquitania*, 16, 183-249.
- Bouet, A. (1999b) : *Les matériaux de terre cuite dans les thermes de la Gaule Narbonnaise*, Ausonius Scripta Antiqua, 1, Bordeaux.
- Bouet, A. (2002) : "Villa ou vicus ? Quelques exemples problématiques des Trois-Gaules", *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 35, 289-312.
- (2003) : *Thermes privés et publics en Gaule Narbonnaise*, I-II, Coll. EFR 320, Rome.
- Bouet, A. et J.-L. Tobie (2003) : "Les thermes d'*Imus Pyrenaeus* (Saint-Jean-le-Vieux, Pyrénées Atlantiques)", *Aquitania*, 19, 155-179.
- Bournon, F. et F. Mazerolle (1900) : "Chroniques", *La correspondance historique et archéologique*, 7, 347-352.
- Castex, Y. et A.-M. Tremolet (1999) : *Histoire de Carbon-Blanc*, Comité de Jumelage, Carbon-Blanc.
- Coquillas, D. (2001) : *Les rivages de l'estuaire de la Gironde du Néolithique au Moyen Âge*, Thèse, Université de Bordeaux 3.
- Coutelas, A. (2012) : "Les terres cuites architecturales : deux études de cas", in : Doulan et al., coord. 2012, 179-191.
- Doulan, C., L. Laüt, A. Coutelas, D. Hourcade, G. Rocque et S. Sicard, coord. (2012) *Cassinomagus. L'agglomération et ses thermes. Résultats des recherches récentes (2003-2010) à Chassenon (Charente)*, *Aquitania*, 28, 99-298.
- Doulan, C., avec la collaboration de X. Charpentier (2013) : *Bordeaux*, CAG 33/2, Paris.
- Feret, E. (1900) : "Ruine d'une construction des premiers siècles de notre ère au Carbon-Blanc", *Revue Philomatique de Bordeaux et du Sud-Ouest*, 422-425.
- Gros, P. (2011) : *L'architecture romaine*, t. 1, *Les monuments publics*, coll. Les manuels d'Art et d'Archéologie antiques, Paris.
- Hourcade, D., V. Marache, G. Sence et M.-P. Vallex-Wattiaux (2014) : *Carbon-Blanc, Place Vialolle. Rapport de diagnostic (04-14 août 2014)*, SRA Aquitaine, SAPRCUB, Bruges.

62- J. Millereux-Le Béchenec donne la liste de la soixantaine d'exemples connus pour les Trois-Gaules (Millereux-Le Béchenec 1998, vol. 1, 343-344). Le cas n'est donc pas rare, mais il reste peu fréquent et représente en moyenne 26 % des cas. Les disparités provinciales sont importantes : en Lyonnaise, c'est le cas de 48% des sites connus, alors qu'en Aquitaine ce ne l'est que pour 22 % des cas et seulement 9 % en Belgique. Le ratio est globalement le même, c'est-à-dire autour de 20 %, en Gaule Narbonnaise (Bouet 2003, vol. 1, 316).

63- Balmelle 2001, 181-182. La distance d'éloignement des bains et de l'habitat varie d'un site à l'autre. Sur les vingt-deux "thermes isolés" des Trois-Gaules où l'emplacement de la *villa* et des thermes sont connus, on remarque que seuls neuf d'entre eux se situent à une quarantaine de mètres ou plus de la *villa*, le reste n'étant distant que de moins de 25 m (Millereux-Le Béchenec 1998, vol. 1, 343-344).

64- Anonyme 1932, 73.

65- Notamment les thermes de la *villa* du Barat de Vin à Sorde-l'Abbaye ou ceux de la *villa* de Las Hies à Jurançon (Bouet 1997-1998).

- Labrie, J. (1909) : "Les Gallo-Romains au centre de l'Entre-deux-mers (suite et fin)", *Société Archéologique de Bordeaux*, 31, 106-146.
- Marchet-Legendre, G. (2013) : "Lussas-et-Nontronneau. Champs de Nontronneau", in : *Quoi de neuf chez les Pétrucos ? Dix ans d'archéologie en Périgord gallo-romain*, Fanlac, 73-75.
- Millereux-Le Béchennec, J. (1998) : *Les thermes privés ruraux dans les Trois-Gaules*, Thèse, Université de Paris IV-Sorbonne.
- Piat, J.-L. (2008), "La villa gallo-romaine de Prusines, commune de Lugaïnac, Gironde", *Mémoire des Pays de Branne en Entre-deux-Mers*, 7, 5-46.
- Raguy, D. (1979) : *Les villas rurales dans l'Aquitaine augustéenne : enquête archéologique*, Mémoire de maîtrise, Université de Bordeaux 3.
- Sion, H., éd. (1994) : *La Gironde*, CAG 33/1, Paris.
- Thébert, Y. (2003) : *Thermes romains d'Afrique du Nord et leur contexte méditerranéen : études d'histoire et d'archéologie*, Coll. BEFAR 315, Rome.